

Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR ANIMATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES  
DU LANGUEDOC ROUSSILLON**

**DOSSIER :** AP1\_n° 393

***Intitulé du projet :***

**REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION  
SECURISER L'ORIENTATION VERS L'ALTERNANCE ET PREVENIR LES RUPTURES**

***Porteur du projet : ARML LR***

***Evaluateur du projet : Cabinet CIVITO***

***Région(s) d'expérimentation : Languedoc Roussillon***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Décembre 2009***

## 1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible

### Plateforme partenariale d'acteurs pour l'alternance

L'objectif de cette action est **d'expérimenter une coopération régionale des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi au service des jeunes et des entreprises dans le cadre des contrats en alternance** (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) sur 2010 et 2011.

L'expérimentation est piloté par trois acteurs de l'alternance : l'Animation Régionale des Missions Locales (l'ARML qui est porteur du projet), la Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie (CRCI) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA), par le biais d'un comité de pilotage régional

L'innovation du projet est liée à sa structuration qui est à la fois régionale et départementale afin de tenir compte des spécificités territoriales : c'est un **projet régional d'application départementale**.

Cet objectif régional est décliné sur les 5 départements de la région Languedoc Roussillon (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées orientales), avec un comité de pilotage par département avec les acteurs locaux (MLJ, CCI, CMA). 10 Missions Locales Jeunes, 5 Chambres des Métiers et de l'Artisanat ainsi que 8 Chambres de Commerce et d'Industrie sont impliquées dans le projet.

Les **objectifs opérationnels** de l'expérimentation sont les suivants :

- améliorer l'information et l'orientation des jeunes vers les contrats en alternance,
- faciliter l'accès et la signature de ces contrats,
- sécuriser le parcours des jeunes vers l'emploi et prévenir les ruptures de contrats de travail en alternance.

Cette expérimentation vise à renforcer l'information / l'orientation afin de mieux cibler les métiers et la définition du projet professionnel du jeune en bénéficiant des apports spécifiques et complémentaires de chaque réseau, l'accompagnement durant le contrat d'alternance pour lever les freins à son intégration dans l'entreprise en globalisant des interventions nécessaires et après le contrat dans son insertion professionnelle (suite au constat d'un fort taux de rupture de contrat en alternance dans certaines filières).

Plusieurs modalités opérationnelles sont prévues :

**\* la création d'un dispositif partenarial et innovant d'accompagnement des jeunes alternants tout au long d'un parcours défini selon les 4 étapes suivantes :**

- I1 : S'informer sur les métiers pour bien s'orienter,
- I2 : S'inscrire dans un parcours d'alternance,
- I3 : S'insérer dans un cursus d'alternance en entreprise, en centre de formation,
- I4 : S'insérer dans la vie professionnelle ;

**\* la mise en œuvre d'une synergie et une complémentarité des actions et des pratiques des acteurs de l'alternance : créer un réseau coordonné de l'alternance** (dite plateforme partenariale);

- \* **la mise en place d'un système d'information partagé ;**
- \* **deux niveaux de pilotage : régional et départemental.**

5 conseillers référents (à mi-temps) de l'expérimentation répartis sur chaque département sont chargés de la mise en place de l'expérimentation, et ont un rôle d'interface pour la création de la plateforme d'acteurs. Leurs missions sont : le suivi et l'actualisation des informations concernant le parcours des jeunes, l'élaboration de la collecte des informations, la réalisation de fiches Parcours, et ce, également pour les actions réalisées par les partenaires de la plateforme. L'objectif est aussi la capitalisation des acquis de la plateforme dans le cadre de l'expérimentation.

Un conseiller référent (à mi-temps) de l'expérimentation au niveau régional est chargé de la coordination interdépartementale en matière de suivi et d'évaluation.

Le Public ciblé concerne des jeunes de 17 à 20 ans, de niveau V et infra V, sans projet professionnel défini, reçus en 1<sup>er</sup> accueil en Mission Locale en fin 2009 (ce dernier critère a été élargi à tout jeune ayant eu un contact depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et sur le début 2010 soit avec la MLJ soit avec la CCI soit avec la CMA).

Un dispositif d'évaluation est mis en place en continu tout au long du projet. Il porte sur la mesure des effets de l'expérimentation sur l'insertion professionnelle des jeunes et l'impact des dynamiques partenariales. Il s'agit plus particulièrement, d'établir la traçabilité du parcours des jeunes, et de mesurer l'activité, les prestations et l'offre des 3 réseaux.

Les effets sont mesurés à partir de la comparaison entre un groupe Témoin et un groupe Test, (constitué de jeunes bénéficiant de l'accompagnement de la plateforme partenariale) ainsi que d'une analyse qualitative des parcours des jeunes.

## 2. Modalités opérationnelles et état d'avancement

La structuration régionale et départementale de l'expérimentation en terme d'organisation et de pilotage est, dans l'ensemble, bien identifiée, fonctionnelle et dynamique. Tous les comités de pilotage se réunissent régulièrement : **8 Comités de pilotage régionaux** et **38 départementaux** ont eu lieu sur 2010. L'opérationnalité du partenariat est posée et active. On constate, cependant, des rythmes différents dans l'avancée de la mise en place des plateformes partenariales dans chaque département.

L'implication des conseillers a facilité la mise en œuvre opérationnelle de l'expérimentation et leur positionnement s'est défini relativement rapidement au sein du système d'acteurs.

Afin de **constituer la cohorte** (groupe Test), nous avons procédé :

- à la définition de la procédure d'intégration dans l'expérimentation des jeunes du groupe Test qui vont bénéficier de l'accompagnement partenarial,
- à la construction d'outils (carnet de bord alternance, tableau de suivi, ...),
- à l'organisation de l'information du groupe Test, réalisation de schéma présentant les différents circuits de l'information utilisé sur chaque territoire,
- à la mise en œuvre de la méthodologie choisie.

Cette phase a rencontré des difficultés de différentes natures : la volatilité du public ciblé, la période de constitution des cohortes, les méthodologies employées. Le nombre de jeunes suivis dans le groupe Test sur le Languedoc Roussillon est donc de 207 jeunes répartis ainsi par département : l'Aude : 30, le Gard : 56, les Pyrénées Orientales : 53, l'Hérault : 49, la Lozère : 19.

Les premiers mois de collaboration ont permis de construire un espace de travail riche en terme de recensement, de lisibilité et de mise en cohérence des pratiques qui a abouti à une **meilleure connaissance mutuelle des 3 réseaux** et à **l'élaboration d'un catalogue régional des offres de service de chaque acteur local** (MLJ, CCI, CMA) sur chaque département.

Des **dispositifs partenariaux d'acteurs** ont été constitués pour la mise en œuvre de l'accompagnement partenarial : des plateformes, des comités de suivi (comités techniques) dans lesquels chaque parcours de jeunes est étudié de façon complémentaire par les 3 réseaux, des rencontres partenariales (réunions inter partenaires, rencontres entre les conseillers référents de l'expérimentation et les référents techniques identifiés au sein de chaque réseau au niveau local, ...). Des tableaux de suivi individuel des parcours des jeunes et des fiches parcours ont, également, été construits. Tous les conseillers référents ont mis en place les mêmes types d'outil pour permettre de suivre l'activité de l'expérimentation et ont également travaillé sur des requêtes à partir du logiciel Parcours 3 (en collaboration avec les référents P3 des MLJ).

Dans le cadre d'une démarche d'innovation et de construction d'outils d'orientation, des **prestations spécifiques nouvelles construites par les 3 réseaux** ont été élaborées selon les étapes suivantes : définition conjointe d'une prestation et ciblage des prestataires correspondants, prise de contact avec ces prestataires,

rédaction du cahier des charges, validation par le comité de pilotage départemental. Des bilans d'orientation, des bilans de motivation, ainsi que des ateliers dits « Coup de Pouce Alternance » ont été créés.

La construction d'un **système d'information collaboratif ouvert et partagé** entre les 3 réseaux permettant de mutualiser les informations sur le parcours des jeunes progresse. Sur la fin du premier trimestre 2011, il est prévu la rédaction du cahier des charges pour permettre de lancer le développement du système d'information collaboratif. Pour assurer la traçabilité du parcours des jeunes et mesurer l'activité des 3 réseaux, la décision a été prise d'utiliser le logiciel Parcours 3 (des MLJ) et de l'ouvrir aux partenaires. Cette décision a impliqué l'attribution de codes d'accès, la désignation d'utilisateurs au sein des réseaux CCI et CMA ainsi que leur formation au logiciel. Une charte de saisie commune a été établie.

L'ensemble des actions réalisées, la mise en œuvre d'accompagnements partagés et mutualisés des parcours de jeunes la co-construction d'outils et de prestations créés en 2010 se révèlent être fondamentaux et vont contribuer en 2011 à renforcer l'expérimentation.

Le double niveau de pilotage a permis l'harmonisation des pratiques, la mutualisation d'outils, une réflexion commune et partagée sur l'expérimentation. Il a aussi contribué à dynamiser l'action départementale.

Par ailleurs, on a déjà pu observer un certain nombre d'effets périphériques positifs de l'action :

- effets directs sur d'autres jeunes que ceux du groupe Test (échanges d'offres d'emploi, médiation, ..... ) et sur chaque structure (meilleure repérage des interlocuteurs, ...),
- développement ou renforcement de projets connexes portés par les mêmes partenaires.

A ce stade du projet, nous avons pu identifier plusieurs clés de réussite :

- la compréhension du processus d'expérimentation,
- l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs,
- le caractère institutionnel (donc pérenne) du partenariat,
- l'importance du respect mutuel des compétences de chaque institution.

Il est important de noter que deux notions fondamentales sont au cœur du projet : **la notion d'inter professionnalisation et celle de construction de parcours.**

Même si elles en complexifient la mise en œuvre, elles rendent la réussite du projet d'autant plus enrichissante pour tous les partenaires.

CERTIFICAT : (ne fera pas l'objet d'une publication)

**Je soussigné, M. Michel JULITA, responsable (par délégation) de la structure porteuse du projet AP1\_n° 393, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Signature :**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the 'Signature :' label.